

RAPPORT
SUR LA SITUATION
DES
ARCHIVES DEPARTEMENTALES
DES ARDENNES
PENDANT L'EXERCICE 1924-1925

PAR
M.MASSIET DU BIEST
ARCHIVISTE DU DEPARTEMENT



CHARLEVILLE
TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE F. DEVIN ET A. ANCIAUX, SucCR
37-39, rue de l'Arquebuse, 37-39 et 18 Rue de Clèves
1925

RAPPORT

DE L'ARCHIVISTE DEPARTEMENTAL

Conformément à l'article 4 du règlement du 6 mars 1843 et au § 32 du décret du 11 juin 1921, j'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur la situation des Archives Départementales depuis le 1^{er} juillet 1924 jusqu'au 30 juin 1925.

Local. Le rapport de M. Vidier, Inspecteur général des Archives, en date du 11 octobre 1924, rédigé après visite des bâtiments de la rue des Assises, faisait des réserves sur la possibilité de placer dans les locaux les 3.300 mètres courants de rayonnage du dépôt actuel (3.074 mètres, en 1921, époque à laquelle j'en ai donné le détail par salle). Ce rapport envisageait la construction d'agrandissements sur le terrain voisin de la prison. Actuellement, M. l'Architecte départemental établit la surface et le cubage comparés de l'ancien local et du nouveau local projeté. Pour ma part, l'étranglement des salles de ce dernier, la nécessité d'entasser les liasses en hauteur quitte à compromettre la solidité déjà précaire de l'immeuble, me rend très sceptique sur la possibilité d'y obtenir plus de 2.500 mètres de rayons, ceci en réemployant le bois du rayonnage actuel ayant coûté près de 60.000 francs en 1921.

Un devis a été proposé par la Société Anonyme des Forges de Strasbourg qui se fait forte, dans les salles principales hautes de 4 m. 70, d'obtenir une surface plus considérable en rayonnages métalliques auxquels on accéderait par des planchers ou galeries intermédiaires, à claire-voie. La dépense pour ceux-ci, serait : soit de 95.000 francs, soit de 145.000 francs. Mais cette hypothèse, d'ailleurs prématurée, doit simplement montrer à quel point les nouveaux locaux projetés satisfont peu aux exigences d'un dépôt destiné à parer à toute éventualité et à recevoir, d'ici quelques années, des milliers de liasses nouvelles de la Reconstitution.

Personnel. Les dépenses pour traitements des quatre employés auxiliaires, dont un intermittent, ont été de 21.184 fr 50 c. contre 20.182 fr. 75 c en 1923-1924. Une augmentation de 0 fr. 25 c. à l'heure a été accordée, depuis mai 1925, en égard au travail très important fourni pendant cet exercice.

Mon travail principal a consisté dans le regroupement des feuilles volantes, le reclassement interne des autres séries amenant toujours de nouvelles découvertes, enfin dans les inventaires exposés ci-dessous.

Classement. A) Séries modernes. L'éventualité d'un déménagement m'a en effet fait revenir avec plus d'insistance au projet de répertoriage déjà exposé en 1925 : l'essai auquel je viens de me livrer m'a montré quel travail représenterait le regroupement, dans un nouveau local, si ces séries n'étaient pas numérotées. L'opération s'accompagne bien entendu d'un

réhabillage des liasses parfois méconnaissables, d'un resserrement, d'un récolement et d'un gain de place très appréciable.

Série M. M. l'Inspecteur général avait déjà remarqué le résultat déplorable de l'intercalation, dans le cadre du répertoire de M. Semer, d'une foule de liasses, portant des numéros et des exposants provenant de versements postérieurs, d'omissions ou de conservation par moi de spécimens dans des sous-séries dont M. Semer avait prévu la suppression. Ce répertoire ne se prêtait plus à un récolement. Quels que soient ses défauts, ce répertoire est public. Il sert de base aux demandes de communications. J'ai donc considéré que la série M d'avant 1909 devait en constituer le miroir fidèle. Rien n'empêchait de constituer une seconde série M. pour après 1909, dans le cadre des mêmes subdivisions, en reprenant le dernier numéro resté libre dans chacune d'elles, mais de façon indépendante. Le champ était ainsi laissé libre à l'avenir pour la publication d'un nouveau répertoire qui s'ajouterait au précédent, sans le bouleverser. C'est d'ailleurs, sous cette forme de larges tranches chronologiques qu'il faut je crois envisager le développement des séries modernes déjà répertoriées. Le remaniement ci-dessus a comporté le triage et le rangement à leur place normale d'une centaine de grosses liasses : dénombrement de la population (années 1836 à 1911) restées jusqu'ici dans le grenier. Elles ont subi quelques pertes.

Série N et P. De la même salle ont été descendus deux cents registres de comptabilité départementale qui ont été étiquetés pour permettre un classement logique et chronologique. Ces registres doivent rentrer dans la série P, mais ne pourront y figurer que pour ordre jusque à réinstallation. La grande précision de leurs rubriques en fait de précieux instruments de recherches historiques permettant de suivre une affaire d'un bout à l'autre, au moins pour la période de 1800 à 1850 : ils contrastent avec l'aspect anonyme et la rédaction machinale des mêmes registres à l'époque moderne.

Série O. Le triage total des comptes de gestion, jusque 1906, par M. Houpiart est achevé. L'intercalation des titres de propriété, jusqu'en 1906, dans les dossiers communaux, par M. Vuillemot est presque achevée. Le classement des budgets et comptes est remis jusque-là réinstallation.

Série R. M. Vuillemot a conservé tout l'hiver, avec une persévérance dont je le félicite, à la révision interne de toutes les liasses jadis groupées par M. Marciel et du résidu de feuilles volantes. Les nouvelles rubriques plus détaillées ont permis un regroupement puis le commencement d'un répertoire. A la suite ont été placés : les archives de guerre de Givet (1914-1918), les versements de comptabilité du ravitaillement civil (syndicat d'Aubrives) et autres versements à prévoir du Conseil de Préfecture, les versements des services spéciaux de guerre et les archives de guerre déposées par les *communes*.

Un brouillon de répertoire a été établi pareil à celui de la série P rédigé l'année précédente.

Série S.T.V.X. Le même travail sera continué dans la mesure où la température rend les salles habitables.

b) Séries anciennes ; Les séries A.D.E. et E supplémentaire, un récolement a été fait en ce qui concerne les séries : Archives hospitalières de Mézières, Hôtel-Dieu de Mézières et de Rethel. Il sera publié à part.

Série F. Les liasses entrées après 1921 énumérées annuellement aux nouvelles acquisitions ont fait l'objet d'une notice qui sera publiée prochainement à la Nouvelle Revue de Champagne et de Brie. Celle-ci n'est d'ailleurs que le résumé du registre d'entrée remis au net tout récemment avec des cotes et rubriques apparentes qui permettent de s'en servir comme d'un véritable inventaire.

Série B. M. Lannoy entreprendra prochainement le regroupement de certaines sous séries particulièrement éprouvées, entre autres le baillage de Charleville (B. 204 à 300), préface du resserrement de la série).

Série G. Cette série dont j'ai noté les nombreux accroissements et nos bis (particulièrement fonds de paroisses) aurait pu former le début de l'Inventaire des additions et corrections préconisé par M. l'Inspecteur Général. J'avais entrepris l'inventaire sur fiches à raison d'une pièce par fiche, d'une cinquantaine de pièces du premier fonds (chapitre de Braux) : beaucoup de pièces du 13^e u 16^e siècle à la faveur d'un inventaire trop succinct sont restées à peu près ignorées : j'estime qu'elles pourraient faire l'objet d'une semi publication laissant de côté tous les baux, achats, censiers et procédures des époques suivantes, afin de ne pas faire double emploi avec l'inventaire de M. Sénemaud. Je reprendrai cet inventaire dès que sera établie la soudure avec le supplément aux autres séries (A.D.E. et F) et au Fonds Coulon auquel j'espère consacrer un 1^{er} volume.'

Série L. Devant le même afflux de feuilles volantes à réintercaler, dont quelques-unes depuis 1914, dans les séries M à Q, certains groupes de liasse, L 1204 et suivantes (garde nationale), L 1213 et suivantes (routes, ponts et rivières), L 730-733 et suivantes (imprimés et circulaires) qui de 4 liasses en forment maintenant 12, ont été remaniées. Les imprimés ont été mis à la suite, sans cote, en attendant le remaniement du répertoire préconisé par M. l'Inspecteur Général, ainsi que 4 liasses d'acquisitions nouvelles dont une représentant le fonds de l'Administration du canton d'Attigny (collection Flamanville). J'ai achevé, à la suite de M. Mayeux, le triage des feuilles volantes de la section judiciaire.

Versements. Les versements insérés dans le récolement moderne (salle 18) ont été assez peu importants :

Recrutement, soutiens de famille, 31 liasses, par la 2^e division, le 3 janvier 1925 ;

Brevets de chauffeurs, 9 liasses, par la 1^{re} division le 15 janvier 1925 ;

Etrangers, transports de corps, tableaux de recensement, 8 liasses, par la 2^e division, le 20 janvier 1925 ;

Permis de chasse, statistiques, retour à la terre, lignes électriques, 9 liasses, par la 1^{re} division, le 27 janvier 1925 ;

Brevets de chauffeurs, 2 liasses, par la 1^{re} division, le 18 février 1925 ;

Budgets communaux et affaires communales (Charleville, Haybes, Rethel), ravitaillement et électrification, 12 liasses, par la 1^{re} division, le 10 mars 1925.

Au contraire, les versements des séries 0 et X, sujets à de vastes suppressions et les versements exceptionnels, ont été plus nombreux :

- a) Ravitaillement de guerre (Aubrives), 61 liasses, par le Conseil de Préfecture, le 1^{er} août 1924, dont un répertoire a été rédigé et envoyé au Ministère le 14 novembre 194 en réponse à la circulaire du 3 octobre 1924 sur les archives de guerre et de reconstitution :

- 3 -

- b) Ecoles et lycées : circulaires, notes du personnel, examens, etc... dépôt fait en vrac par l'Inspection académique, d'avant 1914, abandonné dans la salle 3, soit 22 liasses, reconstituées par M. Didion en guise de versement le 13 décembre 1924 ;
- c) Talons de factures de magasins et comptabilité, 215 liasses et registres, par la coordination de secours (reconstitution), le 14 février 1925 ;
- d) Tribunal criminel du département (an IX-1811), affaires correctionnelles sans suite (an VIII-1830), Jury d'accusation. Cour prévôtale, procédures pour les domaines, 84 liasses versées par le Tribunal de Charleville le 2 mars 1925 plus cinq liasses de pièces diverses constituant un magma de pièces déposées au greffe et résidus de toutes sortes (1791-1860), dont le dossier de la succession Bion à Fismes (Marne), avec les titres depuis 1758.
- e) Femmes en couches : dossiers d'admissions, etc., 23 liasses, par la 3^e division, le 16 avril 1925.
- f) Comptes de percepteurs, 80 liasses, par le Conseil de Préfecture, le 14 mai 1925 ;
- g) Service médical gratuit : mémoires de médecins, etc... 17 liasses, par la 3^e division, le 6 juin 1925.

Vente de papier. L'enlèvement a eu lieu le 13 mai 1925 par M. Edgard Maillet, 42, rue Notre-Dame des Victoires, à Paris, au prix de 1.918 fr. 25 (5.440 kilos à 35 fr. 25 les 100 kilos). Elle a été approuvée par le Ministère le 20 février 1925 et a porté sur les séries O, comptes de gestion. 1871-1905, arrondissement de Sedan et Vouziers ; sur la série P, forêts, chasse et pêche, et quelques pièces de la Trésorerie ; sur la série R, allocations, exemptions, statistiques du ravitaillement, recrutement, etc. ; sur la série T, résidus du versement en vrac de l'Inspection académique précité et sur la série V, pièces à l'appui des comptes de fabrique.

Inventaires. La table du tome III a été achevée, tirée à 500 exemplaires et distribuée en mai 1925. Nous nous trouvons donc actuellement sans programme d'impression pour 1926. Mais je compte y pourvoir par un inventaire de rectifications et suppléments aux séries A.D.F. et G.

La série E ne pourra faire que plus tard l'objet d'un volume d'additions parce que son inventaire est inférieurement plus moderne et plus détaillé que celui des autres séries et parce que la matière y est plus copieuse (fonds de notaires de Mouzon, Torcy, Sedan et étude Bourgy à Givet dont le dépôt a été tout récemment promis). Mon prédécesseur M. Paul Laurent a retrouvé tout récemment et m'a remis les feuilles perdues (sur papier rose) de son brouillon d'inventaire des Archives municipales de Sedan. Ce brouillon s'étend non plus seulement et comme jadis aux séries A-A et B-B-, mais aux autres séries C-C à I-I. Ce projet de publication gagne donc beaucoup en intérêt, mais son exécution faute de vérification et d'achèvement, et vu la mauvaise installation matérielle de ces archives devient plus difficile encore.

Répertoires des inventaires anciens 20 fiches ont été envoyées au Ministère le 28 octobre 1924. Voici la répartition : H : 13 ; G : 1 ; E et F : 3 ; Q : 6 ; L : 2.

Les ventes d'inventaires ont rapporté pour 4 volumes la somme de 85 fr 20 versée le 6 janvier 1925. A part de nombreux certificats militaires, sur timbre à 2 fr. 40, il n'y a pas eu d'expédition authentique à titre onéreux.

Inspection des archives communales Des récompenses ont été attribuées au titre du chap. 16, art. 6, Ex. 1924, aux secrétaires de mairie de Rouvroy-sur-Audry, Servion, Vireux-Molhain, Saulces-Champenoises et les Petites Armoises. Ces deux dernières communes sont sinistrées et disposent de dommages de guerre ; elles n'ont plus été exclues, en effet, de la répartition, puisqu'elles ne peuvent plus, sauf de rares exceptions, disposer en fait de leurs dommages de guerre, en vue de la réorganisation de leurs archives. Ces derniers ont d'ailleurs été réduits de la somme correspondant aux évaluations de papier timbré (reconstitution d'Etat civil) à partir de janvier 1925 et les déductions ont été faites avec le consentement amiable de tous, sauf une protestation de M. le Maire de Mouzon, conseiller général, qui a été transmise au Ministère. Je reconnais moi-même, que les évaluations de 1919 sont loin de correspondre au coût actuel des dépenses.

Dépôt légal - Statistique :

Périodiques

2eme semestre 1924	316
1 ^{er} semestre 1925	345
Total	661

Non périodique : affiches :

2eme semestre 1924	499
1 ^{er} semestre 1925	824
Total	1.323

Brochures et livres divers

2eme semestre 1924	29
1 ^{er} semestre 1925	39
Total	68

Budget. Je me bornerai à proposer l'inscription des crédits suivants :

Contribution du département, pour le traitement et l'indemnité de résidence de l'Archiviste départemental.....4.000

Supplément facultatif de traitement à M. Massiet du Biest, archiviste départemental.

500

Dépouillement extraordinaire des archives, achat de cartons, acquisitions de documents intéressant les archives, chauffage des bureaux, transport et manutention d'archives, nettoyage et entretien du matériel et des locaux, ect.....2.200

Publication de l'inventaire (circulaire du 12 août 1861)1.100

Indemnité forfaitaire pour inspection des archives communales.....1.000

Primes d'encouragement aux secrétaires de mairie, pour rédaction de l'inventaire des archives communales.

L'Archiviste départemental,

J. MASSIET DU BIEST